

Conditions Définitives en date du 28 avril 2015



SOCIETE D'ETUDE, DE MAÎTRISE D'OUVRAGE ET D'AMENAGEMENT PARISIENNE (SEMAPA)

Programme d'émissions de titres de créance d'un montant maximum de 340.000.000 d'euros pouvant faire l'objet d'une garantie à première demande consentie par la Ville de Paris dans la limite de 80% des montants émis
(Euro Medium Term Note Programme)

SOUCHE No : 1

TRANCHE No : 1

**Emission de titres d'un montant de 20.000.000 €
portant intérêt au taux de 0,756 % l'an et venant à échéance en janvier 2024**

Prix d'Emission: 100 %

HSBC

PARTIE 1

CONDITIONS CONTRACTUELLES

Le présent document constitue les Conditions Définitives relatives à l'émission des titres décrits ci-dessous (les **Titres**) et contient les modalités définitives des Titres. Les présentes Conditions Définitives complètent le prospectus de base du 30 mars 2015 (visé par l'Autorité des marchés financiers (l'**AMF**) sous le n°15-123 en date du 30 mars 2015) relatif au Programme d'émissions de Titres de l'Emetteur de 340.000.000 d'euros, qui constitue un prospectus de base (le **Prospectus de Base**) et doivent être lues conjointement avec celui-ci. Les termes utilisés ci-dessous ont la signification qui leur est donnée dans le Prospectus de Base. Les Titres seront émis selon les modalités des présentes Conditions Définitives associées au Prospectus de Base. L'Emetteur accepte la responsabilité de l'information contenue dans les présentes Conditions Définitives qui, associées au Prospectus de Base, contiennent toutes les informations importantes dans le cadre de l'émission des Titres. L'information complète sur l'Emetteur et l'offre des Titres est uniquement disponible sur la base du Prospectus constitué des présentes Conditions Définitives et du Prospectus de Base. Le Prospectus de Base est disponible sur les sites internet (a) de l'AMF (www.amf-france.org) et (b) de l'Emetteur (<http://www.semapa.fr>), et aux heures habituelles d'ouverture des bureaux, au siège social de l'Emetteur et aux bureaux désignés du (des) Agent(s) Payeur(s) auprès desquels il est possible d'en obtenir copie.

- | | | | |
|-----|-----|---|---|
| 1. | (a) | Emetteur : | Société d'Etude, de Maîtrise d'Ouvrage et d'Aménagement Parisienne (SEMAPA) |
| 2. | (a) | Souche : | 1 |
| | (b) | Tranche : | 1 |
| | (c) | Date à laquelle les Titres seront assimilables et formeront une Souche unique : | Non Applicable |
| 3. | | Devise(s) Prévue(s) : | Euro (€) |
| 4. | | Montant Nominal Total : | |
| | | Souche : | 20.000.000 € |
| | | Tranche : | 20.000.000 € |
| 5. | | Prix d'émission : | 100 % du Montant Nominal Total |
| 6. | | Valeur(s) Nominale(s) Indiquée(s) : | 100.000 € |
| 7. | (a) | Date d'Emission : | 30 avril 2015 |
| | (b) | Date de Début de Période d'Intérêts : | Date d'Emission |
| 8. | | Date d'Echéance : | 11 janvier 2024 |
| 9. | | Base d'Intérêt : | Taux Fixe de 0,756 % (autres détails indiqués ci-dessous) |
| 10. | | Base de remboursement/Paiement : | Sous réserve de tout rachat et annulation ou remboursement anticipé, les Titres seront remboursés |

à la Date d'Echéance à 100 % de leur montant nominal.

11. Changement de Base d'Intérêt : Non Applicable
12. Options de Remboursement au gré de l'Emetteur/des Titulaires : Non Applicable
13. (a) Rang de créance des Titres : Senior
- (b) Date d'autorisation de l'émission des Titres : Délibération du Conseil d'administration de l'Emetteur en date du 4 mars 2015
14. Méthode de distribution : Non-syndiquée

STIPULATIONS RELATIVES AUX INTERETS (LE CAS ECHEANT) A PAYER

15. Stipulations relatives aux Titres à Taux Fixe : Applicable
- (a) Taux d'Intérêt : 0.756 % par an payable annuellement à échéance
- (b) Date(s) de Paiement du Coupon : 11 janvier de chaque année /non ajusté
- (c) Montant de Coupon Fixe : 756 € pour 100.000 € de Valeur Nominale Indiquée
- (d) Montant de Coupon Brisé : 530,24 € payable le 11 janvier 2016
- (e) Méthode de Décompte des Jours (Modalité 5.1) : Exact/Exact-ICMA
- (f) Date(s) de Détermination du Coupon (Modalité 5.1) : 11 janvier pour chaque année
16. Stipulations relatives aux Titres à Taux Variable : Non Applicable
17. Stipulations relatives aux Titres à Coupon Zéro : Non Applicable

DISPOSITIONS RELATIVES AUX TITRES GARANTIS

18. Dispositions relatives aux Titres Garantis : Non Applicable

DISPOSITIONS RELATIVES AU REMBOURSEMENT

19. Option de remboursement au gré des Titulaires spécifique aux Titres Garantis Non Applicable
20. Option de Remboursement au gré de l'Emetteur Non Applicable
21. Option de Remboursement au gré des

	Titulaires :	Non Applicable
22.	Montant de Remboursement Final pour chaque Titre :	100.000 € par Titre de Valeur Nominale Indiquée de 100.000 €
23.	Montant de Versement Echelonné :	Non Applicable
24.	Montant de Remboursement Anticipé	
	(a) Montant(s) de Remboursement Anticipé pour chaque Titre payé(s) lors du remboursement pour des raisons fiscales (Modalité 6.7), pour illégalité (Modalité 6.10) ou en cas d'Exigibilité Anticipée (Modalité 9) :	Conformément aux Modalités
	(b) Remboursement pour des raisons fiscales à des dates ne correspondant pas aux Dates de Paiement du Coupon (Modalité 6.7) :	Non
	(c) Coupons non échus à annuler lors d'un remboursement anticipé (Titres Matérialisés exclusivement (Modalité 7.2(b)) :	Non Applicable

STIPULATIONS GENERALES APPLICABLES AUX TITRES

25.	Forme des Titres :	Titres Dématérialisés
	(a) Forme des Titres Dématérialisés :	Dématérialisés au porteur
	(b) Établissement Mandataire :	Non Applicable
	(c) Certificat Global Temporaire :	Non Applicable
26.	Place(s) Financière(s) (Modalité 7.7) :	Non Applicable
27.	Talons pour Coupons futurs ou Reçus à attacher à des Titres Physiques :	Non Applicable
28.	Dispositions relatives aux redénominations, aux changements de valeur nominale et de convention :	Non Applicable
29.	Stipulations relatives à la consolidation :	Non Applicable

30. Masse (Modalité 11) :

Masse Contractuelle est applicable.

Les nom et coordonnées du Représentant titulaire de la Masse sont :

MASSQUOTE S.A.S.U.

RCS 529 065 880 Nanterre

7bis rue de Neuilly

F-92110 Clichy

Adresse postale :

33, rue Anna Jacquin

92100 Boulogne Billancourt

France

Les nom et coordonnées du Représentant suppléant de la Masse sont :

Gilbert Labachotte

8 Boulevard Jourdan

75014 Paris

Le Représentant de la Masse percevra une rémunération de 500€ hors taxes par an au titre des fonctions.

RESPONSABILITÉ DE L'EMETTEUR

L'Emetteur accepte la responsabilité des informations contenues dans les présentes Conditions Définitives.

Signé pour le compte de l'Emetteur:

Par: Jean-François Gueullette, Directeur Général
Dûment autorisé

PARTIE 2

AUTRES INFORMATIONS

1. ADMISSION AUX NEGOCIATIONS

(a) Admission aux négociations : Non Applicable

(b) Estimation des dépenses totales liées à l'admission aux négociations : Non Applicable

2. NOTATIONS ET CONVERSION EN EUROS

Notations : Le Programme a fait l'objet d'une notation AA- par Fitch France SAS (**Fitch**).

Fitch est établie dans l'Union Européenne et est enregistré conformément au Règlement (CE) n°1060/2009 sur les agences de notation de crédit tel que modifié (le **Règlement ANC**). Fitch figure sur la liste des agences de notation de crédit publiée par l'Autorité Européenne des Marchés Financiers sur son site internet (www.esma.europa.eu/page/List-registered-and-certified-CRAs) conformément au Règlement ANC.

Les Titres à émettre n'ont fait l'objet d'aucune notation

Conversion en euros : Non Applicable

3. INTERET DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES PARTICIPANT A L'EMISSION

Sauf pour les commissions relatives à l'émission des Titres versées à l'Agent Placeur, à la connaissance de l'Emetteur, aucune autre personne impliquée dans l'émission n'y a d'intérêt significatif. L'Agent Placeur et ses affiliés ont effectué, et pourraient être amenés à effectuer, des opérations liées à leurs activités de banque d'investissement et/ou de banque commerciale avec l'Emetteur et pourraient lui fournir d'autres services dans le cadre normal de leurs activités.

4. TITRES A TAUX FIXE UNIQUEMENT - RENDEMENT

Rendement : 0,756% par an

Le rendement est calculé à la Date d'Emission sur la base du Prix d'Emission. Ce n'est pas une indication des rendements futurs.

5. DISTRIBUTION

Si elle est syndiquée, noms des Membres du Syndicat de Placement : Non Applicable

Si elle est non-syndiquée, nom de l'Agent Placeur : HSBC France

Restrictions de vente - États-Unis d'Amérique : Réglementation S Compliance Category 1; Les Règles TEFRA ne sont pas applicables

6. INFORMATIONS OPERATIONNELLES

- (a) Code ISIN : FR0012672699
- (b) Code commun : 121704021
- (c) Dépositaire(s) :
- (i) Euroclear France en qualité de Dépositaire Central : Oui
 - (ii) Dépositaire Commun pour Euroclear et Clearstream, Luxembourg : Non
- (d) Tout système de compensation autre que Euroclear France, Euroclear et Clearstream, Luxembourg et le(s) numéro(s) d'identification correspondant(s) : Non Applicable
- (e) Livraison : Livraison contre paiement
- (f) Noms et adresses des Agents Payeurs initiaux désignés pour les Titres : BNP Paribas Securities Services (affilié Euroclear France n°29106) Grands Moulins de Pantin 9, rue Débarcadère 93500 Pantin France
- (g) Noms et adresses des Agents Payeurs additionnels désignés pour les Titres : Non Applicable